

## SEJOUR EN BRETAGNE du lundi 17 JUIN au samedi 22 JUIN 2019

Dans le FINISTERE, dans la presqu'île de CROZON, à CAMARET SUR MER.

TRAJET : le transport, aller et retour, est assuré par un bus local.

Départ de Bayonne à 6 h, arrivée à Camaret vers 19 h ( soit 810km ).

HEBERGEMENT : **Centre de Vacances**

### APAS-BTP

situé à la Pointe PEN-HIR, tout au bout du FINISTERE, à 100m de la plage et à 2 km du centre-ville de Camaret.



Logement en chambre double ou individuelle et en pension complète, petit-déjeuner et repas pris sous forme de buffet (le vin est

compris), le midi panier repas à emporter ...

**PROGRAMME** : c'est un séjour liberté .....

A votre convenance , vous pouvez profiter du lieu, propice au repos , bénéficier des services et installations du centre ( piscine, sauna, hammam, bibliothèque, salle de jeux, terrain de tennis ) et petite plage à 2 pas .

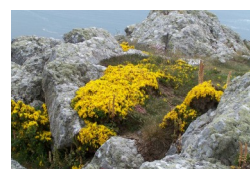
- **Anita vous propose une randonnée par jour** ( inscription la veille ) le long du sentier côtier GR34, le « sentier des douaniers ».

- **la Pointe PEN-HIR et les « TAS DE POIS »** , la Pointe du TOULINGUET, la Pointe du GRAND GOUIN, CAMARET son port et son centre-ville.  
D = 12km.



- **le GR jusqu'à la Pointe de DINAN**, en passant par les plages de KERLOC'H , de KERSIGUENOU , de GOULIEN .

D = 12km aller.



- le **CAP DE LA CHEVRE** et ses anciens villages de pêcheurs KERAVEL, KERROUX, KERGONAN, d = 15 à 20 km.



- [une sortie sur L'ILE OUESSANT](#)  
(facultatif et avec un supplément)  
au départ de Camaret. Traversée en bateau environ 30 €, durée 90mn.

Sur l'île une navette (coût=4€ ) nous conduit à LAMPAUL, début de la rando pour un circuit le long de la baie de LAMPAUL et à la Pointe de PERN. D = 9km.

**TARIFS :**

500€ par personne en chambre double.

565€ par personne en chambre individuelle

**Inscriptions pour le 28 février au plus tard** accompagnées d'un chèque d'acompte de 250€ par personne à remettre à Anita ou à envoyer à :  
*Anita OLHATS. 9, rue Floquet. 64100. Bayonne.*

Il sera encaissé le 10 mars.

Le solde à régler pour le 31 mai.

**- POUR EN SAVOIR PLUS, CLIQUEZ SUR LES LIENS EN BLEU.**